



La FNIC CGT et le syndicat CGT LyondellBasell (berre) communiquent

Montreuil, le 16 juillet 2015

INCENDIE LYONDELLBASELL: LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE !

L'incendie survenu le 14 juillet à LyondellBasell amène diverses interrogations légitimes sur la sécurité d'installations industrielles, **mais attention à l'instrumentalisation politicienne dans un contexte international tendu.**

Il ne peut y avoir d'amalgame entre les travailleurs et ceux qui ont généré cette situation de guerres, terrorisme à des fins financières.

Les « actes criminels » foisonnent à travers le monde, menaçant la paix, **conduits aussi par des gouvernements au service d'intérêts financiers d'un système capitaliste peu scrupuleux** des méthodes dès lors qu'il s'enrichit, élargit sa puissance.

Ceux qui hier ont engagé des guerres, bombardements, détruisant les infrastructures économiques et sociales des populations civiles, pour s'accaparer les richesses des sous-sols, **œuvrent sans cesse à opposer les peuples, diviser, créer des fractures sociales pour asseoir leur pouvoir.** Pour ceux-là, les « affaires » passent avant toute considération, les exemples ne manquant pas à travers le monde sur les liens financiers tissés avec une multitude de dictatures.

Les travailleurs, les populations civiles n'ont pour adversaires que ceux qui entendent les soumettre, les exploiter, museler leurs droits et libertés chèrement conquises par les luttes sociales.

Quelle que soient les mesures prises dans cette situation, elles doivent être rationnelles, objectives, respectueuses des droits et libertés des salariés, de la population.

La sécurité des installations classées SEVESO, pour ce qui est des risques internes à l'entreprise, liés à l'exploitation industrielle, est une question posée en toutes circonstances et non de manière conjoncturelle.

Quelques explications sur les entreprises classées SEVESO :

↳ Suite à la catastrophe de Seveso en 1976 et à sa gestion bâclée, les Etats européens ont été dans l'obligation de renforcer le contrôle des pouvoirs publics sur les activités industrielles présentant des risques technologiques majeurs. **Et force est de constater que l'action publique n'intervient souvent qu'après une catastrophe, déléguant le plus souvent ces questions aux employeurs, sans écouter la voix des travailleurs, les premiers « experts » des questions de santé/sécurité dans l'entreprise.**

LES PREMIÈRES VICTIMES « D'ACCIDENTS » SONT TOUJOURS LES SALARIÉS, LES RENDANT D'AUTANT PLUS SENSIBLES À LA SANTÉ, SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS SUR LESQUELLES ILS TRAVAILLENT, À CÔTÉ DESQUELLES ILS VIVENT AVEC LEURS FAMILLES.

Communiqué de presse

Les récentes lois MACRON fragilisant les CHSCT, qui agissent au cœur des entreprises, vont à l'inverse des discours du Ministre de l'Intérieur et ses propos rassurants qui tiennent plus de la politique politique que de faits réels.

COMMENT PEUT-ON GARANTIR la santé, la sécurité d'installations dans lesquelles les employeurs ont éclairé les communautés de travail à force d'externalisations, de sous-traitance de services, d'externalisation de risques ?

COMMENT ASSURER la santé, la sécurité lorsque chaque jour interviennent les dizaines d'entreprises extérieures venant de tous horizons dont le principal critère retenu dans le choix est celui du prix à payer, du profit à tirer ?

COMMENT PEUT-ON AFFIRMER qu'il n'y a aucun risque toxique dans cet incendie à LyondellBasell sans aucune analyse et ce alors que certains pompiers intervenants ont été fortement incommodés malgré leurs équipements ?

La réalité, celle que les gouvernements successifs refusent de voir, soit par manque de courage ou par complicité « pro-employeurs », c'est que la sous-traitance en cascade, qui fait fonctionner à 80 % ces installations, **est quelque chose d'incompatible avec une réelle sécurité :**

UNE ABERRATION d'autant plus grande dans des sites classés SEVESO, donc reconnus à risques.

UNE ABERRATION lorsque ces divers gouvernements **laissent les employeurs restructurer** sans cesse ce secteur industriel, supprimer des emplois, des collectifs au bénéfice d'une seule sécurité : **celle de la rente des actionnaires.**

Pour la FNIC-CGT, **la sous-traitance dans les sites SEVESO doit être réduite au strict minimum et interdite pour le fonctionnement récurrent** des installations. **Ce sont les CHSCT, CE qui doivent déterminer ce qui relève de la sous-traitance, et ce qui relève de l'activité organique de l'entreprise, permettant ainsi une véritable formation à la santé, à la sécurité, à la protection de l'environnement.**

LE GOUVERNEMENT SEMBLE, UNE FOIS ENCORE, PLUS RAPIDE À DÉGAINER DES MESURES À LA « RAMBO », QU'À POSER UNE POLITIQUE RESPONSABLE D'AVENIR, DÉPOURVUE DES INTÉRÊTS FINANCIERS DES MULTINATIONALES QU'IL SOUTIENT AVEUGLÉMENT.